

SYNTHÈSE ÉTUDE 2024

© Association Les Mains Dans Le Sable

STRATÉGIE
RÉGIONALE

ESS

2024

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DU LITTORAL EN BRETAGNE

Diagnostic et perspectives



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Constats & enjeux

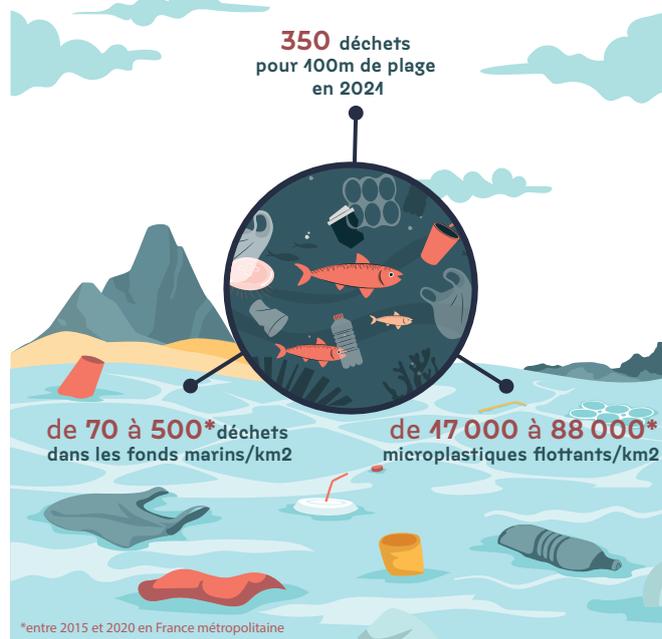
Selon l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne, **un·e breton·ne génère près de 700 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) chaque année, soit 2 308 600 tonnes à l'échelle régionale.** S'il demeure primordial de veiller à réduire drastiquement ce volume important, fortement dopé par la fréquentation touristique, **la mise en œuvre de moyens de collecte et de traitement adaptés est également cruciale.** **80% des déchets retrouvés en mer proviennent des activités terrestres** et se retrouvent dans les océans, au fil des cours d'eau, des marées et des vents. **Sur tous les déchets se retrouvant en mer, seulement 15% s'échouent sur le littoral** le reste dérive à la surface ou coule sur les fonds marins. (Source : *notre-environnement, 2019*)

Or, **si la gestion des déchets du littoral breton revêt une dimension d'intérêt général** (préservation de la biodiversité et de la santé de ses habitant·es), cet enjeu apparaît souvent **entremêlé entre les différents acteurs du territoire**, pris au piège d'une réglementation complexe.

Dans ce cadre, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), historiquement très investie dans le champ de l'économie circulaire, doit prendre toute sa part pour apporter des solutions et favoriser une synergie vers une stratégie de prévention et de gestion des déchets du littoral plus durable.

En Bretagne, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire a souhaité investir ce sujet afin d'identifier et mettre en mouvement des leviers concrets d'action des acteurs ESS, en particulier auprès des collectivités bretonnes.

80% DES DÉCHETS EN MER
SONT DES **PLASTIQUES** QUI SE FRAGMENTENT



(Source : statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

ÉDITOS



Gaëlle Le Stradic
Conseillère régionale
déléguée à l'ESS

La Bretagne se trouve aujourd'hui face à un défi majeur : la gestion durable des déchets de son littoral.

Face à cette problématique, l'ESS bretonne apparaît comme une actrice incontournable.

Ainsi, mandatés par la Cress Bretagne, 5 étudiants de l'École des Métiers et de l'Environnement, que je remercie et félicite, ont identifié plusieurs axes d'amélioration : sensibiliser, communiquer et mettre en relation. Passant de la réflexion à l'action, la Bretagne doit converger vers cette synergie d'action avec l'ensemble des parties prenantes.

Cette approche nouvelle s'appuiera incontestablement sur l'ESS. Forts de leur ancrage territorial et de leur avant-gardisme sur la prévention et la gestion des déchets, les acteurs de l'ESS se sont imposés comme de véritables pionniers depuis les années 60.

Cheffe de file de la prévention et de la gestion des déchets, la Région Bretagne a également un rôle central à jouer. Notre Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) propose des axes et des objectifs ambitieux, en collaboration étroite avec les communes et les EPCI : atteindre le « zéro enfouissement » d'ici 2030 et le « zéro déchet » d'ici 2040.

Si la Bretagne dispose de tous les atouts pour devenir un modèle de gestion durable des déchets littoraux, elle devra conjuguer l'expertise de l'ESS, l'engagement des collectivités et la mobilisation citoyenne, pour transformer ce défi en opportunité. Ensemble, posons comme horizon que la phrase qui orne nos plages, « sans poubelle, la plage est plus belle », devienne une réalité durable pour le littoral breton.



Michel Pier Jézéquel
Vice-président d'ESS
France et Président de
la Cress de Bretagne

Alors que se profile en 2025 l'année de la Mer, en Bretagne, première région maritime de France, les acteurs de l'ESS travaillent à faire en sorte que l'économie sociale et solidaire occupe une place majeure dans la construction des réponses aux enjeux maritimes régionaux, en particulier sur les champs de la culture, de l'alimentation et de l'économie circulaire.

La Chambre régionale de l'ESS est engagée sur ce thème pour accompagner et promouvoir dans leur consolidation et leur développement les nombreuses initiatives des acteurs de l'ESS. Ces derniers sont historiquement présents dans les champs du nautisme, du tourisme notamment et auront été pionniers en matière d'innovation pour une économie circulaire.

La stratégie régionale de l'Economie Sociale et Solidaire construite conjointement avec le Conseil Régional, l'État en région et les acteurs de l'ESS, a fait des enjeux de maritimité une priorité. Pour lancer le travail de mobilisation collective, une journée dédiée à la Mer et ESS s'est déroulée à Lorient en février 2023.

La prévention et la gestion des déchets du littoral constituent un défi crucial pour notre santé et le respect de la biodiversité du milieu. La Cress de Bretagne a fait sien cet enjeu ayant donné naissance à ce rapport.

Bonne lecture !

Comment cette étude a-t-elle été réalisée ?

En 2023, la Cress Bretagne a mandaté un groupe d'étudiant·es de l'École des Métiers de l'Environnement (Uni-LaSalle Rennes) pour réaliser **une étude autour des enjeux liés à une stratégie plus durable de gestion des déchets du littoral breton**.

Les objectifs :

- **Identifier les enjeux liés aux déchets maritimes** auprès des différents acteurs du littoral breton
- **Proposer des moyens d'action concrets à l'ESS**
- **Intégrer la gestion des déchets du littoral dans les thématiques de l'ESS**, afin de contribuer à la transition écologique et à la résilience des territoires maritimes bretons.

Après une première analyse du cadre réglementaire et des acteurs en présence, **l'étude s'est recentrée sur :**

- les déchets produits sur le littoral breton et pris en charge par les EPCIs
- les déchets retrouvés sur les plages.

Au-delà de la difficulté à collecter de la donnée sur les flux de déchets, elle met en exergue les problématiques locales auxquelles font face les différents échelons de

la gestion de ces déchets (réglementation, tourisme, stratégies diverses, manque de coopération).

En perspective, elle souligne que des initiatives existent, notamment portées par l'ESS, et préconise des axes de progrès pour l'ensemble des acteurs concernés.

Précautions de lecture

Dans le cadre de cette étude, il est important de préciser **la difficulté d'accéder à des données précises** (rapports annuels peu actualisés, obtention des retours du terrain difficile).



Points clés à retenir

Si on observe **une prise de conscience croissante des différents acteurs** quant aux enjeux liés à la gestion des déchets du littoral, on constate cependant :

Des données à consolider

- Une majorité de territoires avec **une forte tendance touristique sur le littoral breton** qui engendre **des ratios de DMA¹ et d'OMR² plus importants en Bretagne**
- **Un manque de données sur les flux** de déchets du littoral

Une articulation entre acteurs à renforcer

- **Un manque de clarté sur les responsabilités** de chaque acteur
- **Des liens distendus** entre les EPCIs et les communes et entre les EPCIs et les acteurs institutionnels

Des initiatives à structurer

- **Des initiatives couvrant de nombreux champs d'activités** (communication sensibilisation, collecte, traitement et valorisation, labels)
- **Des liens à consolider** entre les différentes initiatives et acteurs

¹ DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

² OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

Un cadre réglementaire complexe

La gestion des déchets du littoral est régie par de **nombreux arrêtés, décrets, lois et normes, français, européens ou internationaux**, ce qui peut rendre nébuleuses leur appréhension et leur gestion.

Certains textes concernent les déchets :

- **La Loi NOTRe en 2015** : clarifie les compétences des collectivités territoriales - la **Région devient chef de file et publie un PRPCD**¹ (0 déchet plastique et 0 enfouissement d'ici 2030) ;
- **La Loi AGECE en 2020** : fixe des objectifs concernant la gestion des déchets à l'horizon 2030 (plastiques à usage unique notamment), en favorisant l'économie circulaire et la diminution du recours à l'enfouissement. Par ailleurs, elle transforme en profondeur et harmonise le système d'organisation des filières REP² ;
- Une version plus récente du **principe "Pollueur-payeur" en 2021**.

La réglementation spécifique aux déchets sur le littoral national (zones portuaires et côtières) repose, elle, sur **un ensemble de dispositifs interconnectés et complexes**. Par exemple :

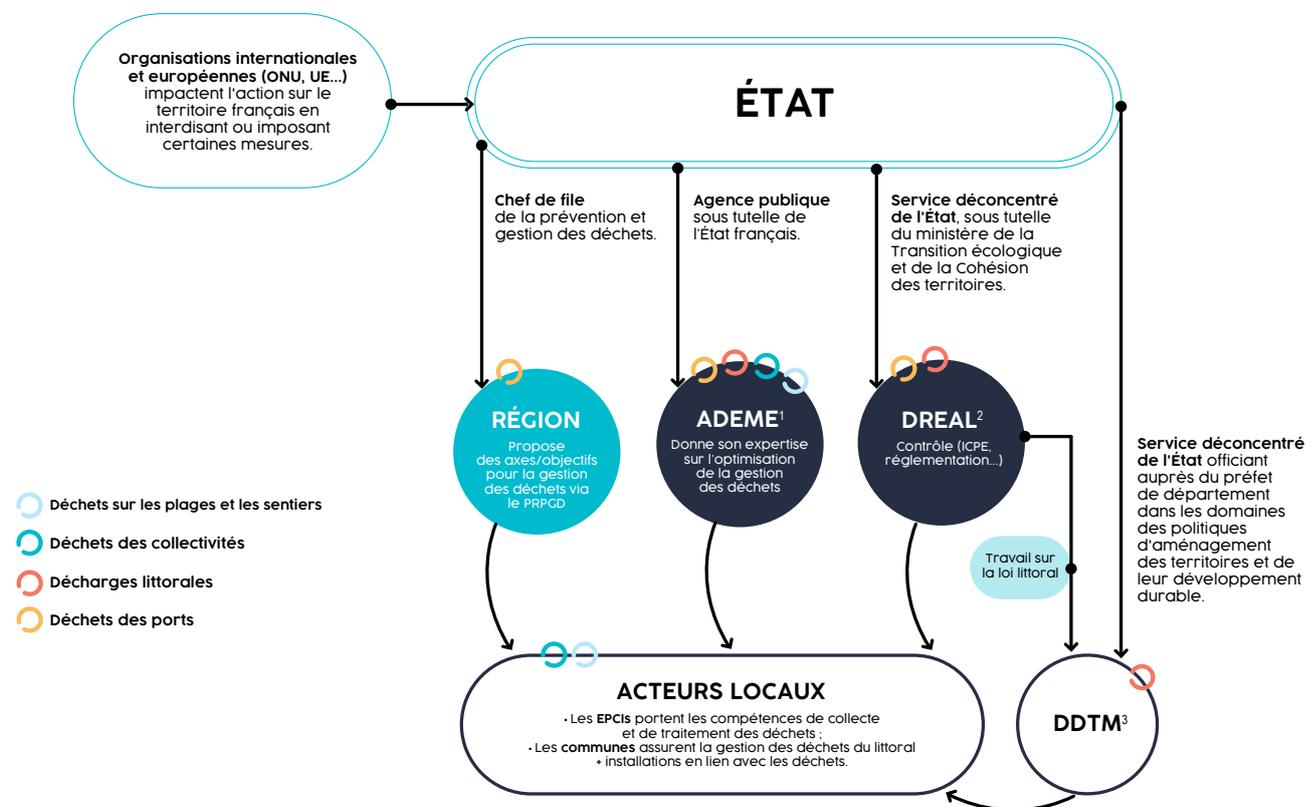
- **La convention Marpol de 1983** interdisant tout rejet de résidus nocifs à moins de 12 milles marins des côtes ;
- **Le décret n°2002-540** qui établit une liste unique des déchets avec des codes spécifiques pour leur identification. Sont également définies les responsabilités financières liées à la réception et au traitement des déchets des navires faisant escale dans les ports ;
- **La directive européenne 2019/883** imposant la mise en place de plans de réception et de traitement des déchets dans les installations portuaires.

¹ PRPCD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

² REP : Responsabilité élargie du producteur

Interactions entre les acteurs impliqués

La gestion et la prévention des déchets maritimes mobilisent de nombreux acteurs institutionnels. Le schéma ci-dessous tente de synthétiser leurs interactions.

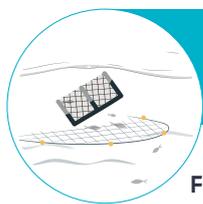


Au-delà de ces acteurs institutionnels, interviennent également **de nombreuses initiatives citoyennes, informelles ou portées par des structures de l'ESS** : actions locales de prévention, sensibilisation, nettoyages de plages, traitement ou valorisation...

¹ Ademe : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - ² DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - ³ DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Les catégories de déchets

L'étude a permis de classer les déchets maritimes en **4 catégories** ici présentées :



Les déchets provenant de la pêche et perdus en mer

Filets de pêche perdus, casiers de pêche non retrouvés ou hydrocarbures provenant des bateaux... Ils deviennent des déchets directement en mer. Non produits sur la côte, une partie y arrive avec les courants marins.



Les déchets provenant des activités de la mer, ramenés ou produits sur le port

Engins de pêche hors d'usage, coquilles ou déchets organiques, palettes et cartons ou encore déchets dangereux issus de l'entretien des bateaux...

Ces déchets ne sont pas perdus dans l'environnement. Ils peuvent être produits en mer et ramenés ou produits directement sur le port.



Les DMA des ménages sur le littoral

Déchets triés et collectés de la même manière que les DMA des collectivités des terres. Les usager-es déposent leurs déchets dans les bacs de pré-collecte afin qu'ils soient ramassés. Une partie de ces déchets peut être perdue, sac poubelle déchiré par exemple, et se retrouver sur les plages ou dans la mer. Ce flux de déchets peut être fortement augmenté en période touristique.

Cette catégorie constitue le cadre de l'étude



Les déchets provenant d'activités humaines terrestres se retrouvant dans la mer

Plastiques divers, textiles et déchets sanitaires tels que cotons-tiges et lingettes... Quasiment tous les déchets que l'on peut produire à terre, aussi bien issus des ménages que des industries. Ces derniers sont soit produits sur le littoral et perdus directement sur place, soit produits dans les terres et transportés par le vent et les cours d'eau.

À Séné (56), une initiative étonnante !

“Pour lutter contre la présence de déchets sur les plages, la commune a retiré les poubelles en 2017. Cela peut sembler paradoxal, or, suite au retrait de ces poubelles mal triées, parfois débordantes et régulièrement cernées de déchets la situation s'est améliorée. Les touristes et baigneurs ont marqué leur surprise, parfois leur agacement mais ils ont vite adopté de nouvelles habitudes. Nous avons d'ailleurs eu aussi des réactions très positives. Pour les services municipaux il y avait une petite appréhension rapidement levée. Quelques années plus tard il n'est pas question de revenir en arrière car « Sans poubelle, la plage est plus belle » ! S'il n'y a plus de poubelle l'été il faut signaler que des bacs à marée sont désormais installés à l'automne pour les déchets rejetés par la mer lors des tempêtes hivernales.”

Sylvie Sculo – Maire de Séné



Le saviez-vous ?

Si les emballages de la restauration sont soumis depuis le 1^{er} janvier 2023 au principe de REP, les « autres emballages professionnels » (aussi appelés « emballages industriels et commerciaux »), représentant **environ 7 millions de tonnes de déchets** par an, le seront au 1^{er} janvier 2025 !

Source : www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/emballages-professionnels

ESS et économie circulaire : des spécificités bretonnes



La Bretagne est la **première région en matière de poids de l'ESS dans l'économie régionale** : avec **14,3% d'emploi régional**, soit **148 000 salarié-es et 4 milliards d'euros de masse salariale**. (Source : ESS Bretagne)

Historiquement pourvoyeuse de solutions en matière d'économie circulaire (à travers les ressourceries et recycleries notamment), l'ESS bretonne compte à ce jour **119 structures de réemploi pour 176 sites**, soit un **nombre multiplié par 2 entre 2017 et 2023 !**

(Source : Panorama de l'ESS - Réemploi solidaire en Bretagne 2024)

La Région bénéficie en outre **d'un maillage spécifique via le réseau ESS Bretagne** : 19 pôles ESS territoriaux, 4 incubateurs départementaux (les TA_g BZH) et une animation régionale par la Cress. Ce réseau territorial favorise le développement de l'ESS comme réponse aux enjeux de société.



426 sites sont identifiés sur Carteco, la cartographie collaborative des structures ESS engagées pour la Transition écologique, sur des activités de prévention et gestion des ressources et des déchets.



La plateforme Zéro Déchet Sauvage, qui recense les actions collectives de nettoyage de plage en France, comptait **en novembre 2023, 30 structures bretonnes inscrites dont 24 relèvent de l'ESS** (associations, fédérations) soit 80%.



Plus d'infos

Le catalogue des ressources produites par la Cress dans le champ de la Transition Ecologique : www.ess-bretagne.org/documents/263

Focus sur une action conjointe menée entre une collectivité et un acteur ESS



© Association les Mains dans le sable

“Jeudi 24 octobre 2024, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, dans son programme de l'évènement “VERT l'AUTOMNE”, co-organisé avec le Syndicat de traitement des déchets du Sud-Est Morbihan (SYSEM), a proposé aux usager-es de l'agglomération des ateliers pour promouvoir des pratiques plus durables et vertueuses. C'est dans ce cadre que nous avons choisi de collaborer avec l'association Les Mains Dans Le Sable pour proposer un nettoyage de plage. Cette initiative a été l'occasion de sensibiliser le grand public aux problématiques des déchets et de récolter 61 kilos de déchets (bois traité, matériel de pêche, déchets non recyclables (plastique), verre...)”

Chloé Guillory,
Chargée de sensibilisation à l'environnement Vannes agglomération

“Les Mains Dans Le Sable est une association créée dans le Morbihan en 2014 dans le but d'organiser des ramassages de déchets réguliers sur tout le littoral du département. En 10 ans, elle a animé près de 500 évènements, sensibilisé plus de 26 000 personnes et retiré 65 tonnes de déchets des milieux naturels.

En octobre 2024, nous avons mené à Sarzeau notre première collaboration avec l'agglomération. Une cinquantaine de participant-es ont pu être confronté-es à la pollution littorale en étant accompagné dans un ramassage de déchets, suivi d'un tri caractérisé. Un focus a été fait sur les déchets issus de la pêche, grâce à l'intervention d'IFREMER, venu présenter son projet de sciences participatives Fish & Click. L'agglomération et la commune ont apprécié de profiter de notre expérience de terrain et notre approche de prévention des déchets pour les mettre à disposition du public.”

Guillaume Durand,
Coordinateur de l'association Les Mains Dans Le Sable

En savoir + : lesmainsdanslesable.com

RIEM (56) - Sensibilisation / Collecte

Créée en 2011, l'association RIEM (Réseau Initiatives des éco-explorateurs de la Mer) est **un réseau de sciences marines participatives**. Son but est de collecter des données scientifiquement exploitables avec pour objectif la préservation de la Biodiversité Marine. Les missions répondent à des besoins scientifiques et s'accompagnent d'opérations de sensibilisation et d'éducation à la protection de la biodiversité. Ainsi, **200 bénévoles interviennent en mer ou sur le littoral**. Parmi ses actions sur le littoral : suivi du trait de côte morbihannais dans le cadre de l'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais, dont l'association est membre-fondateur, et **co-pilotage de la Plateforme Zéro Déchet Sauvage en Bretagne**. En tant que **coordinateur du développement du Réseau BAM (Bacs à Marées « intelligents ») en Bretagne**, le RIEM coopère étroitement avec la SCIC T.E.O. basée à La Rochelle, autour du programme "Trait-Bleu", visant à diminuer l'impact de la pollution plastique sur les littoraux. Dans ce cadre, l'association a tissé des partenariats avec plusieurs acteurs locaux dont Néo 56, structure d'insertion morbihannaise qui collecte, trie et pèse les déchets.

En savoir + : riem-asso.com



ESATCo (22) Plourivo - Traitement

Entreprise de l'ESS engagée sur son territoire, l'ESATCo du Pays de Paimpol est partie-prenante **d'une expérimentation menée sur Lannion Trégor-Communauté et Quingamp Paimpol Agglomération afin de trouver des solutions de traitement des filets usagés** présents sur les ports.

“ L'objectif est d'étudier la faisabilité de mise en place d'une filière pérenne de gestion et de collecte des filets de pêche inscrite dans l'économie circulaire, sociale et solidaire des deux territoires ”, expliquent les élus. Dans 3 ports du quartier maritime de Paimpol, les filets ont été collectés puis acheminés vers l'ESATCo de Plourivo, où une équipe de professionnels a été formée pour séparer ralingues (cordages) et nappes de filets. Les ralingues étant récupérés par les marins pêcheurs, et les nappes par Fil&Fab, 1^{ère} entreprise française de régénération des filets de pêche usagés. Les nappes collectées sont alors transformées en granulés de nylon à destination d'exutoires industriels les plus locaux possibles, afin de limiter le bilan carbone. **À l'issue d'une 1^{ère} phase d'expérimentation, 600 kg de nappes ont pu être traités.**

La 2nde phase, à laquelle prend part le pôle ESS **ADESS Ouest Côtes-d'Armor**, vise à présent à développer un modèle économique viable, massifier la démarche et valoriser ainsi les pratiques éco-responsables des professionnels de la pêche.

En savoir + : esatco22.fr

Plus d'infos

Ailleurs en Bretagne :

Sea Sheperd en Bretagne - seashepherd.fr/rennes-35

Groupes locaux Surfrider Foundation en Bretagne - volunteers.surfrider.eu/antennes-locales

Ar Viltansoù (29) - colibris-wiki.org/arviltansou

Ailleurs en France :

La Recyclerie maritime (44) : recycleriemaritime.org

Association MerTerre (43) : mer-terre.org

SCIC T.E.O : teo-la-rochelle.org

Fondation de la Mer : www.fondationdelamer.org



Pistes d'action (C)

Pour répondre aux enjeux du PRPGD, les différents protagonistes doivent **agir sur de nombreux champs : la prévention, la gestion, la collecte et le traitement des déchets**. Si l'enjeu d'un traitement de qualité, le moins impactant possible d'un point de vue écologique, relève du cadre réglementaire et des compétences des entités publiques, **les acteurs de l'ESS peuvent prendre leur part dans cette ambition en coopération avec les acteurs publics**. Nous identifions **trois leviers d'actions** :

1

Soutenir les actions de sensibilisation des habitant·es et des collectivités

2

Valoriser et accompagner le développement des initiatives ESS existantes

3

Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire (ESS et collectivités)

À l'échelle des territoires, **les pôles de développement de l'ESS et les TAG BZH** sont une porte d'entrée pour les acteurs ESS et les collectivités qui souhaitent impulser des actions et développer leur réseau.

En tant que tête de réseau régionale de l'ESS, **la Cress favorise la structuration de filières** en réponse aux enjeux de la transition écologique et de la cohésion sociale.

Aller + loin

Ressources complémentaires

Etude complète : [Stratégie solidaire pour la gestion durable des déchets du littoral](#)

Réseau ESS Bretagne - www.ess-bretagne.org

Observatoire de l'Environnement en Bretagne – Chiffres clés des déchets en Bretagne 2021 - bretagne-environnement.fr

Plan de prévention et de gestion des déchets de la région Bretagne - www.bretagne.bzh

Céréma – Mer & Littoral - www.cerema.fr

Bretagne circulaire – Plateforme bretonne dédiée à l'économie circulaire - www.bretagnecirculaire.org

Vigipol - vigipol.org

Cartéco - carteco-ess.org

Plateforme Zéro Déchet Sauvage - www.zero-dechet-sauvage.org

Le bilan 2019-2023 Zéro Déchet Sauvage en Bretagne - riem-asso.com/2024/10/29/bilan-2019-2023-zero-dechet-sauvage

Boîte à outils collectivités - mer-terre.org/collectivites

La Fresque océane - www.fresqueoceane.org

Ocean Plastic tracker - oceanplastictracker.com

Cartographie nationale du réseau BAM (Bac à marées) - bacamaree.app

Contact

Ewen Lintanf - Chargé de mission Mer & ESS
06 85 82 64 57 / elintanf@cress-bretagne.org